

## CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

## 7° Législature

SECONDE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1980-1981

(15° SEANCE)

## COMpte RENDU INTEGRAL

2° Séance du Jeudi 17 Septembre 1981.

## SOMMAIRE

## PRÉSIDENCE DE M. CHRISTIAN NUCCI

1. — Nomination à un organisme extraparlémen-taire (p. 1153).
2. — Abolition de la peine de mort. — Suite de la discussion d'un projet de loi (p. 1153).

Discussion générale (suite) :

M. Stasi,  
 M<sup>me</sup> Goeuriot,  
 MM. Nungesser, Forni, président de la commission des lois, rapporteur ;  
 M<sup>me</sup> Halimi.

## PRÉSIDENCE DE M. BERNARD STASI

MM. Jean Brocard,  
 Didier Julia,  
 Alain Richard,  
 Bigeard,  
 Paul Chomat,  
 Pierre Bas,  
 Sergheraert,  
 Christian Goux,  
 Bouvard,  
 Branger,  
 M<sup>me</sup> Gaspard,  
 MM. Micaux,  
 Odru,  
 Charles,  
 Hory,  
 Malvy.

Renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance.

3. — Dépôt de propositions de loi (p. 1176).
4. — Dépôt de rapports (p. 1179).
5. — Dépôt d'une proposition de résolution (p. 1179).
6. — Ordre du jour (p. 1179).

## PRÉSIDENCE DE M. CHRISTIAN NUCCI,

vice-président.

La séance est ouverte à vingt et une heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

## NOMINATION A UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. En application de l'article 25 du règlement, j'informe l'Assemblée que MM. Albert Chaubard et Georges Gosnat ont été nommés membres du comité de gestion du fonds de soutien aux hydrocarbures.

— 2 —

## ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Suite de la discussion d'un projet de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant abolition de la peine de mort (n° 310, 316).

Cet après-midi, l'Assemblée a commencé d'entendre les orateurs inscrits dans la discussion générale.

Dans la suite de cette discussion, la parole est à M. Stasi.

M. Bernard Stasi. Monsieur le garde des sceaux, mes chers collègues, nous voici donc parvenus presque au terme d'un long, d'un difficile, d'un grand combat, d'un combat qui a fait retentir, au cours des deux derniers siècles de notre histoire, les voix des plus illustres de nos hommes politiques, de nos philosophes et même de nos poètes.

Ceux d'entre nous — quels que soient les bancs sur lesquels ils siègent, qui, depuis des années, luttent pour l'abolition de la peine de mort, s'efforçant, avec toute la vigueur de leur conviction, de persuader leurs compatriotes de l'incompatibilité fondamentale de la peine de mort avec notre conception de l'homme et de la société, de les convaincre de la totale inefficacité de la peine capitale, telle qu'elle est mise en évidence — et cela a été rappelé tout au long de cet après-midi — par toutes les enquêtes, toutes les études, toutes les statistiques, toutes les expériences, s'efforçant aussi de leur montrer du doigt la tâche